

**ACCUEIL DELEGATION ETRANGERE**  
**DANS LE CADRE DE « TERRE DE JEUX 2024 »**

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal n° DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, transmise au contrôle de légalité le 27 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville de Crépy-en-Valois a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » dans le cadre des Jeux olympiques et paralympique de Paris 2024, et que la Maison des arts martiaux et des sports de combat de la ville de Crépy-en-Valois a été labellisée « Centre de préparation aux jeux », pour l'accueil et la préparation de délégations sportives,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Une convention est signée avec la Fédération de Judo de Cuba, représentée par son Président, Monsieur Rafael MANSO REYE.

**Article 2 :**

Une délégation cubaine composée de 21 personnes maximum sera accueillie à Crépy-en-Valois du 10 au 13 février 2023, avec mise à disposition des infrastructures suivantes : Maison des arts martiaux et des sports de combat, salle Irène Cruyppennick et piste d'athlétisme.

**Article 3 :**

La Ville prendra à sa charge, pour l'ensemble de la délégation, l'hébergement et les petits déjeuners à l'hôtel Kyriad de Crépy-en-Valois, les déjeuners et dîners confectionnés par un traiteur, ainsi que les coûts de logistique (location minibus, pressing, etc.), pour un montant total prévisionnel maximum de 5.400 €/TTC.

**Article 4 :**

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 6 février 2023.

Par délégation du Conseil municipal,  
Virginie DOUAT,  
Maire de Crépy-en-Valois

**PUBLICATION**

Date de mise en ligne sur le  
site Internet de la Commune :

**07 FEV 2023**



Accusé de réception en préfecture  
060-216001750-20230206-DEC2023-13-DE  
Date de télétransmission : 07/02/2023  
Date de réception préfecture : 07/02/2023